

Sécurité et formations transversales

Préventions des Risques liés à l'Activité Physique - PRAP

Initiation - Attestation de formation -

| Informations | Public | Cadre de financement |
|--|---|---------------------------|
| > Durée 2 jours. > Formation Continue | > Professionnels du bâtiment, artisans ou salariés d'entreprise | > Plan de formation, CPF. |

Prérequis

Connaissances de base en bâtiment

Personnes issues du BTP.

Informations sur le métier

Objectifs

Réussir "PRAP Prévention aux Risques liés aux Activités Physiques".

Contenus

- Connaître les postures et l'environnement favorables dans le cadre du travail.
- Prévenir les risques d'accidents et de maladies liés au travail, prévoir des postes adaptés.
- Anticiper les évolutions des capacités des travailleurs.

Méthode pédagogique

- Exercice pratique de montage/démontage d'échafaudage et de mise en situation pour le PRAP.
- Présentation théorique : Powerpoint...
- Points techniques et démonstration.
- Échanges.

Évaluation

Validation par agrément PRAP

S'inscrire à cette formation :

ANGLET - LONS

Tél : 05 59 63 87 57
3, allée de Bellevue
64600 ANGLET

ARRAS Université des Compagnons

Tél : 03 21 48 23 88
23, avenue Paul Michonneau
62000 ARRAS

BORDEAUX

Tél : 05 57 54 23 80
6, avenue Jean Alfonséa BP 90
33271 FLOIRAC CEDEX

GRENOBLE

Tél : 04 76 23 06 19
15, avenue Grugliasco
38130 ÉCHIROLLES

ORLÉANS

Tél : 02 38 70 53 00
23, rue Gustave Eiffel ZAC des 4 Cheminées
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

TOULOUSE

Tél : 05 62 47 41 77
10-12, rue Agricole Perdiguier
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH